

TERMES DE REFERENCE

Consultant international pour l'évaluation finale du projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer les capacités de résistance et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger »

DUREE	:	20 jours (sur 7 semaines)
LIEU DE LA MISSION	:	NIGER (avec une partie possible à distance)
TYPE ET NIVEAU DE CONTRAT	:	Contrat Individuel
DEMARRAGE	:	02 mai 2016 (au plus tard)

Contexte

Le Gouvernement du Niger exécute le Projet « PANA-Résilience » de mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau face au changement climatique au Niger depuis 2009, sur un financement de 3,5 million de dollars du Fonds pour l'Environnement Mondial à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement. Cette première phase du projet pilote qui intervient dans 8 communes les plus vulnérables du Niger, a obtenu des résultats significatifs au bénéfice des populations, dont la formation et l'encadrement de 500 paysans et la création d'activités génératrice de revenus pour plus de 16000 bénéficiaires, dont une majorité de femmes

L'agence Canadienne de Développement International a octroyé un financement de 2 400 000 USD. Le but ultime du projet est de renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau face aux changements climatiques. Ainsi, l'objectif intermédiaire consiste à « renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau pour gérer les risques additionnels posés par les changements climatiques ». Le projet contribuera à l'atteinte des OMD notamment l'objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, et de l'objectif 7, cible 9 : prendre en compte les principes de développement durable dans les politiques et les programmes et inverser la perte des ressources environnementales. Le projet mettra l'accent sur les principales interventions d'adaptation identifiées, qui ont été considérées lors du processus du PANA comme prioritaires par les acteurs aux échelons national, départemental, communal et villageois. Le financement canadien va renforcer ces actions au niveau local pour permettre aux communautés les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, d'accéder : à l'eau, aux informations climatiques et de partager les expériences dans le but de réduire l'insécurité alimentaire.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- 1) la résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire, est renforcée face aux changements climatiques ;

- 2) la capacité institutionnelle des secteurs agricole et hydraulique est renforcée, notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements et variabilité climatiques ;
- 3) la capitalisation et la dissémination des leçons apprises et mises en place de la composante gestion du savoir.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et de ACDI, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par ACDI doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Les présents termes de référence énoncent les attentes associées à l'évaluation finale du projet de « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer les capacités de résistance et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger » (PIMS 3826).

Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROJET

Titre du projet: de « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer les capacités de résistance et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger » (PANA-Résilience)				
ID de projet du ACDI :	3826		<i>at endorsement</i> <i>(Million US\$)</i>	<i>at completion</i> <i>(Million US\$)</i>
ID de projet du PNUD :		Financement du FEM :	3,5	3,5
Pays :	Niger	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	0,2	0,7
Région:	All	Gouvernement :	0,2	0.4
Domaine focal :	Adaptation au changement climatique	Autres:	10,95	
Programme opérationnel :		Cofinancement total :	10,95	5, 64
Agent d'exécution :	PNUD	Coût total du projet :	14,85	10.24
Autres partenaires participant au projet :	SE-CNEDD	Signature du DP (Date de début du projet) :		Janvier 2014
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé : Décembre 2015	Réel : Mars 2016

Objectifs de la prestation

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et ACDI comme l'indiquent les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par ACDI.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.

Approche et méthode d'évaluation

Une approche et une méthode globales pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par ACDI se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par ACDI. Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (**voir annexe C des termes de référence**).

L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du projet PANA-ACDI, le bureau de pays du PNUD, l'équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-PANA-ACDI basé dans la région et les principales parties prenantes. L'évaluateur doit effectuer une mission sur le terrain, y compris sur les sites du projet (**communes de Niamey 1, Loga, Roubou, Tanout, Aderbissinat, Kao, Tondikiwindi, Issari**). Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers suivants :

- Les communautés locales de base (agriculteurs, éleveurs, femmes, jeunes) et leurs formes d'organisation (structures locales de cogestion, comités de gestion des banques céréalières et banques aliments bétail, groupements) ; les radios communautaires ; les enseignants formés à l'intégration des changements climatiques
- L'administration locale (commune dans les zones d'appui et spécifiquement des sites de référence) et les services techniques déconcentrés des Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Hydraulique, du Génie Rural, de la Direction Nationale de la Météorologie,
- Le PNUD : Représentant résident, Le RRA/programme, le Chargé de programme Environnement Energie du bureau du PNUD Niger, le VNUN en charge du suivi du projet, la Conseillère Technique Régionale du PNUD/FEM pour l'adaptation basée à Addis ;
- Le Secrétariat Exécutif du CNEDD
- La Direction de la Météorologie Nationale
- Les partenaires financiers du projet dans les zones d'intervention : Programme d'Actions Communautaires (PAC), Care International, et autres PTF à identifier.

L'évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d'information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le RAP/RMP et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet,

l'examen à mi-parcours, les rapports sur l'état d'avancement, les rapports financiers, les registres de compte, les outils de suivi du domaine focal du projet PANA-ACDI, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l'équipe chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe à l'**annexe B** des présents termes de référence.

Critères d'évaluation et de notation

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (**voir annexe A**) et qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact. Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Vous trouverez les échelles de notation obligatoires à l'**annexe D** des termes de référence.

Vous trouverez ci-après un tableau utile à inclure dans le rapport d'évaluation.

Notation de la performance des projets		
Critères	Note	Commentaires
1. Suivi et Evaluation: Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI) Qualité globale du suivi et de l'évaluation		
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	(sur une échelle de 1 à 6)	
Mise en place du suivi et de l'évaluation au démarrage du projet	(sur une échelle de 1 à 6)	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	(sur une échelle de 1 à 6)	
Exécution par l'organisme d'exécution et l'organisme de mise en œuvre : Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)		
Qualité globale de la mise en œuvre/l'exécution du projet	(sur une échelle de 1 à 6)	
Exécution par l'agence de réalisation	(sur une échelle de 1 à 6)	
Exécution par l'agent d'exécution	(sur une échelle de 1 à 6)	
Résultats : Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)		
Qualité globale des résultats des projets	(sur une échelle de 1 à 6)	
Pertinence : pertinent (P) ou pas pertinent (PP)	(sur une échelle de 1 à 2)	
Efficacité	(sur une échelle de 1 à 6)	
Efficience	(sur une échelle de 1 à 6)	

Durabilité : Probable (P) ; Moyennement probable (MP) ; Moyennement improbable (MI) ; Improbable (I)		
Probabilité globale des risques qui pèsent sur la durabilité	(sur une échelle de 1 à 4)	
Ressources financières	(sur une échelle de 1 à 4)	
Socio-économique	(sur une échelle de 1 à 4)	
Cadre institutionnel et gouvernance	(sur une échelle de 1 à 4)	
Environnemental	(sur une échelle de 1 à 4)	
Impact : Important (I), Minime (M), Négligeable (N)		
Amélioration de l'état de l'environnement	(sur une échelle de 1 à 3)	
Réduction de la tension sur l'environnement	(sur une échelle de 1 à 3)	
Progression vers la modification de la tension/de l'état	(sur une échelle de 1 à 3)	
Résultats globaux du projet	(sur une échelle de 1 à 6)	

Financement / cofinancements du Projet

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Cofinancement (type/source)	Propre financement PNUD (en millions de dollars américains)		Gouvernement (en millions de dollars américains)		Organismes partenaires (en millions de dollars américains)		Total (en millions de dollars américains)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
Subventions								
Prêts/Concessions								
Soutien en nature								
Autres								
Totaux								

Intégration

Les projets financés par le Canada et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement

après celles-ci et la problématique hommes-femmes. En outre, l'évaluation sera incluse dans le plan d'évaluation des bureaux de pays.

Impact

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Les principales conclusions qui doivent être mises en évidence dans les évaluations comprennent la question de savoir si le projet a connu : a) des améliorations vérifiables au niveau de l'état écologique ; b) des réductions vérifiables au niveau de la tension sur les systèmes écologiques ; ou c) des progrès qui démontrent que le projet est en bonne voie vers la réalisation de ces impacts.

Conclusions, recommandations & leçons apprises

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

Modalités de mise en œuvre

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau de pays du PNUD **au Niger**. Le bureau de pays du PNUD contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités journalières à l'équipe d'évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d'évaluateurs afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

Calendrier de la mission d'évaluation

Les mois de février et mars seront consacrés à l'évaluation finale du projet. L'évaluation durera au total **20 jours** selon le plan suivant :

Activité	Nombre de jours	Date d'achèvement
Préparation de la mission	<i>4 jours</i>	<i>05 Mai 2016</i>
Mission d'évaluation	<i>10 jours</i>	<i>25 Mai 2016</i>
Projet de rapport d'évaluation	<i>4 jours</i>	<i>03 Juin 2016</i>
Rapport final en français et en anglais	<i>2 Jours</i>	<i>16 Juin 2016</i>

La mission peut commencer plus tôt ; dans ce cas le calendrier sera adapté en conséquence.

Produits de l'évaluation

Il est attendu de l'équipe d'évaluation les résultats suivants:

Produits livrables	Contenu	durée	Responsabilités
Rapport initial	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au bureau du PNUD- Niger
Présentation	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	À l'Unité de Gestion du Projet et Bureau PNUD-Niger
Projet de rapport final	Rapport complet en français (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au bureau du PNUD- Niger, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du projet PANA-ACDI
Rapport final	Rapport révisé en français et anglais	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.

* Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

Composition de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation sera composée d'un **consultant international, et deux consultants nationaux (spécialiste des finances et socio-économiste)**. Les consultants doivent disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le Canada est un avantage. Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet. Les membres de l'équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle pertinente ;
- Une connaissance du PNUD et du Canada ;
- Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés (adaptation au changement climatique, développement communautaire, développement rural, système d'information climatique)

En cas de sélection d'évaluateurs individuels (plutôt que des équipes complètes de terrain proposées par un cabinet d'études), **le consultant international sera le Chef d'équipe**. Ce dernier aura la totale responsabilité de livraison des produits de l'évaluation.

Code de déontologie de l'évaluateur

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (**Annexe E**) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont réalisées en conformité avec les principes énoncés dans les « [Directives éthiques pour l'évaluation](#) » du GENU (UNEG).

Modalités de paiement

%	Etape
20%	A la signature du contrat
30%	Suite à la présentation du projet de rapport final
50%	Suite à la présentation et l'approbation (par le BP et le CTR du PNUD) du rapport d'évaluation finale définitif

Compétences requises

- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle pertinente ;
- Une connaissance du PNUD et de PANA-ACDI ;
- Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés (Agronomie, agroéconomie, adaptation de l'agriculture au CC)
- Etre parfaitement bilingue (Français anglais).

Qualifications :

Le consultant doit remplir les conditions ci-après:

- Justifier d'un diplôme de troisième cycle ou équivalent en agronomie ou autre discipline pertinente (gestion des ressources naturelles, environnement, science climatique)
- Avoir une expérience d'au moins 7 ans en matière d'évaluation basée sur les résultats et des approches de suivi participatif;
- Avoir une expérience avérée de 5 ans minimum en agronomie/adaptation au changement climatique
- Disposer d'une connaissance approfondie des procédures du PNUD en matière de gestion et d'évaluation des projets et d'une expérience de travail avec les agences du SNU et les bailleurs de fonds.

- Disposer d'excellentes capacités de communication orale et écrite en français qui est la langue de travail et d'un niveau fonctionnel en anglais.
- Avoir une connaissance préalable du Fonds Mondial pour l'Environnement et l'expérience de travailler en Afrique constituerait un atout.

Langues

Le consultant doit avoir une parfaite maîtrise de l'**anglais et du français**

Critères de sélection

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit :

- Diplômes (10 points)
- Expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique et/ou de la gestion environnementale (minimum 7 ans) (15 points)
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'agronomie (15 points)
- Expérience en évaluation de projets et programmes (minimum 7 ans) (30 points)
- Expérience de travail avec le gouvernement, les donateurs, ou les Agences du SNU (15points)
- Expérience de travail en Afrique/avec le PANA-ACDI (15 points)

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant en priorité mais également de sa proposition financière.

Autres informations utiles

- Processus d'approbation requis pour certifier l'atteinte des résultats et les paiements.
- Le paiement du consultant sera effectué en 3 tranches : 20% à la signature du contrat, 30% à la réception du projet de rapport finale et 50% à l'approbation du rapport final.

Méthode d'évaluation des offres

- Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.
- La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant en priorité mais également de sa proposition financière.

Soumission : le consultant devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir :

- Une copie du dernier diplôme
- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé
- Une brève description de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme
- Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.
- Le P11 est accessible à http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc

La proposition financière

- Une proposition financière incluant les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais.

Date limite et lieu de remise des candidatures

Les candidatures doivent être soumises en ligne : <http://jobs.undp.org> au plus tard le 05 Avril 2016

Les candidatures féminines sont encouragées.

ANNEXE A: PERFORMANCE MEASUREMENT FRAMEWORK

Project Results	Indicator*	Baseline Data	Targets	Data Sources	Data collection methods
Ultimate Outcome: To enhance the adaptive capacity to climate change in the agriculture and water sectors in Niger.					
Intermediate Outcome: To implement long-term adaptation measures that increase agricultural productivity, food security and water availability.	Number of long-term adaptation measures implemented that increase agricultural productivity, food security and water availability.	No long-term climate change adaptation measures implemented.	By the end of the project, at least 5 long-term adaptation measures that increase agricultural productivity, food security and water availability are implemented.	Revised plans. Surveys. End of project evaluation reports.	There is a political and public willingness to implement long-term adaptation measures.
Immediate Outcome 1: Resilience of food production systems and/or food insecure communities enhanced in the face of climate change.	<p>1.1. Number of vulnerable communities, disaggregated by gender, that access to agricultural inputs and water</p> <p>1.2. Number of river banks restored</p>	<p>No fertilizer/pesticide shops have been constructed</p> <p>Existing drinking water supply networks are insufficient in number to supply water to the population and many require maintenance.</p>	<p>By the end of the project, at least 5% of farmers, among them 25% women, in target sites have access to agriculture inputs and test the use of organic fertilizers and integrated pest management</p> <p>By the end of the project, a minimum of 2 drinking water supply networks has been constructed and functional.</p> <p>By the end of project, a minimum of 100 m of</p>	<p>End of project evaluation reports</p> <p>Field Surveys</p>	Local stakeholders adopt the guidelines.

Project Results	Indicator*	Baseline Data	Targets	Data Sources	Data collection methods
		Gabions and weirs not constructed where loss of river banks to floods is threatening village infrastructure and agricultural land	riverbank in Roubou have been stabilised by the construction of gabions and weirs.		
Outcome 2: Institutional capacity of the agricultural and water sector enhanced, including information and extension services to respond to climate change, including variability.	<p>2.1 Number of communities and technical staffs, disaggregated by gender, that have access to relevant climate risks information</p> <p>2.2 Number of sites where facilities have been developed for local entrepreneurial activities.</p>	<p>Climate information systems are poorly managed and information is inadequately disseminated.</p> <p>Only specialized staff in the MoE has knowledge on adaptation measures.</p> <p>Facilities are not present at sites to support local entrepreneurial activities.</p>	<p>By the end of the project, at least 50% of farmers and target communities, among them 50% women, informed about CC risks and making use of longer term meteorological forecast information.</p> <p>By the end of the project at least 15 water managers, among them 10% women, has been trained to integrate CC into water planning</p> <p>By the end of project, at least 8 facilities and training have been developed for women and young involved into IGA</p>	<p>Evaluation reports.</p> <p>Field Surveys.</p> <p>Training reports.</p>	<p>Local stakeholders support the adoption of adaptation measures.</p> <p>There is political stability in policies and strategies that promote resilient livelihoods and sustainability of agricultural production.</p> <p>Local business leaders, support the development of entrepreneurial enterprises.</p>

Project Results	Indicator*	Baseline Data	Targets	Data Sources	Data collection methods
Outcome 3. Lessons learned and knowledge management component established.	3.1. Number of proposals, papers, and other documents that incorporate learning from the project.	Development projects currently do not systematically benefit from learning practices and project lessons on community-based adaptation.	At the time of project completion, at least 5 examples of best practise generated through the project will be accessible to local communities, among them 25% women.	ALM platform Proposals, papers, and other documents.	Vulnerable communities and other regions non-covered believe experiences from the project are applicable to their situations.
	3.2 Booklets are being developed for school children.		Educational booklets on CC made readily available to all schools in the eight sites.		School children continue to be willing to learn, disseminate, and use information in booklets.

ANNEXE B: LISTE DES DOCUMENTS A EXAMINER PAR LES EVALUATEURS

Aussi bien le consultant national qu'international devront se familiariser entièrement avec le projet par le biais d'un examen de tous les documents pertinents avant le voyage dans un pays donné/ l'initiation de la mission. Parmi ces documents, figurent :

- Document de Projet ;
- Plans de travail et budgets du projet ;
- Rapport de lancement ;
- Rapports Annuels d'Exécution technique et financière du Projet ;
- Rapport des missions d'audits annuelles ;
- **Rapport de la mission indépendante d'évaluation à mi-parcours en de juin 2012 ;**
- Compte-rendu de toutes les réunions du Comité de Pilotage ;
- Rapport des missions conjointes SE-CNEDD/PNUD et/ou de supervision PNUD.

Les documents ci-dessus référencés seront mis à la disposition des évaluateurs en prélude à la mission, et en format électronique, dans la mesure du possible. Tout autre rapport produit et jugé pertinent pour l'évaluation en relation avec le projet (y compris ceux de la Phase PDF - le site Web, les publications, la correspondance, etc.) peut être utilisé par l'équipe d'évaluation du projet après sa rencontre avec l'unité de gestion du projet et le PNUD à Niamey.

ANNEXE C: QUESTIONS D’EVALUATION

Critères d’évaluation	Question	Indicateurs	Sources
Pertinence : comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs du domaine focal du MAECD et aux priorités en matière d’environnement et de développement au niveau local, régional et national ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Efficacité : dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Efficience : le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Durabilité : dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?			
•	•	•	•
•	•	•	•
•	•	•	•
Impact : existe-t-il des indications à l’effet que le projet a contribué au (ou a permis le) progrès en matière de réduction de la tension sur l’environnement, ou à l’amélioration de l’état écologique ?			
•	•	•	•
•	•	•	•

ANNEXE D: NOTATION

Echelle de notation		
<i>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</i>	<i>Notations de durabilité :</i>	<i>Notations de la pertinence</i>
<p>6. Très satisfaisant (TS) : le projet ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience</p> <p>5. Satisfaisant (S) : Seules quelques lacunes mineures ont été décelées</p> <p>4. Moyennement satisfaisant (MS) : des lacunes modérées ont été décelées</p> <p>3. Moyennement insatisfaisant (MI) : le projet comporte d'importantes lacunes</p> <p>2. Insatisfaisant (I) : le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience</p> <p>1. Très insatisfaisant (TI) : le projet comporte de graves lacunes</p>	<p>4. Probable (P) : risques négligeables à la durabilité</p> <p>3. Moyennement probable (MP) : risques modérés</p> <p>2. Moyennement improbable (MI) : risques importants</p> <p>1. Improbable (I) : risques graves</p>	<p>2. Pertinent (P)</p> <p>1. Pas pertinent (PP) Notations de l'impact :</p> <p>3. Important (I)</p> <p>2. Minime (M)</p> <p>1. Négligeable (N)</p>
<p>Notations supplémentaires le cas échéant :</p> <p>Sans objet (S.O.)</p> <p>Évaluation impossible (E.I.)</p>		

ANNEXE E: FORMULAIRE D'ACCEPTATION DE CODE DE CONDUITE DU CONSULTANT EN EVALUATION

Les évaluateurs:

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées.
2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats.
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations. Les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

Engagement à respecter le Code de conduite pour l'évaluation dans le système des Nations Unies

Nom du Consultant: _____

Nom de l'organisation du consultant (le cas échéant): _____

Je confirme que j'ai reçu et compris et le Code de conduite des Nations Unies pour l'évaluation et m'engage à le respecter.

Signé à *lieu* le *date*

Signature: _____

ANNEXE F: AVANT PROJET DE RAPPORT D'ÉVALUATION¹

i. Page d'introduction

- Titre du projet financé par ACDI et soutenu par le PNUD
- N° d'identification des projets du PNUD et ACDI
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
- Région et pays inclus dans le projet
- Programme opérationnel/stratégique d'ACDI
- Partenaire de mise en œuvre
- et autres partenaires de projet
- Membres de l'équipe d'évaluation
- Remerciements

ii. Résumé

- Tableau de résumé du projet
- Description du projet (brève)
- Tableau de notations d'évaluation
- Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements

iii. Acronymes et Abréviations

(Voir Manuel de rédaction du PNUD²)

1. Introduction

- Objectif de l'évaluation
- Champ d'application et méthodologie
- Structure du rapport d'évaluation

2. Objectifs et contexte de Développement du projet

- Démarrage et durée du projet
- Problèmes que le projet visait à régler
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Indicateurs de base mis en place
- Principales parties prenantes
- Résultats escomptés

3. Conclusions

(Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (*) doivent être notés)

3.1 Conception / Formulation du projet

- Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
- Hypothèses et risques
- Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
- Participation prévue des parties prenantes
- Approche de répliation
- Avantage comparatif du PNUD
- Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur
- Modalités de gestion

¹The Report length should not exceed 40 pages in total (not including annexes).

² UNDP Style Manual, Office of Communications, Partnerships Bureau, updated November 2008

3.2 Mise en œuvre du projet

- Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)
- Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
- Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative
- Financement du projet
- Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (*)
- Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec le PNUD et le partenaire de mise en œuvre (*) et questions opérationnelles

3.3 Résultats du projet

- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (*)
- Pertinence(*)
- Efficacité et efficience (*)
- Appropriation par le pays
- Intégration
- Durabilité (*)
- Impact

4. Conclusions, Recommandations et enseignements

- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
- Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
- Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
- Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite

5. Annexes

- TDR
- Itinéraire
- Liste des personnes interrogées
- Résumé des visites sur le terrain
- Liste des documents examinés
- Tableau des questions d'évaluation
- Questionnaire utilisé et résumé des résultats
- Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

ANNEXE G: FORMULAIRE D'AUTORISATION DE RAPPORT D'EVALUATION

(à remplir par le BP et le conseiller technique du PNUD-ACDI affecté dans la région et à inclure dans le document final)

Rapport d'évaluation examiné et approuvé par

Bureau de pays du PNUD

Nom : _____

Signature: _____ Date: _____

CTR du PNUD-PANA ACDI

Nom: _____

Signature: _____ Date: _____